

# Fonds pour l'Éducation Financière

## Appel à projets 2025

### Modalités de participation et calendrier



### Pourquoi le Fonds pour l'Éducation Financière ?

Guidé par le souhait de permettre à chacun.e de faire des choix financiers réfléchis aux différents moments de sa vie, le Fonds pour l'Éducation Financière s'est donné pour mission de **faciliter l'apprentissage des notions financières auprès du plus grand nombre** afin de réduire les risques de précarité et d'exclusion de la société.

Depuis sa création en 2018, le Fonds a déjà soutenu plus de 30 projets qui ont aidé près de 30.000 personnes à mieux comprendre et gérer les questions d'argent dans leur quotidien, mais aussi des aspects plus éloignés comme les marchés, les impôts ou les investissements.

Par cet appel à projets, le Fonds invite les associations, les écoles et les organisations à concrétiser, développer ou partager leurs bonnes idées pour **amener les concepts financiers de manière attractive et pédagogique auprès des jeunes et des groupes sociaux vulnérables**.

### Quels projets peuvent être soutenus ?

Le Fonds cherche des projets qui visent à :

- créer, améliorer ou déployer des outils pédagogiques renforçant l'éducation financière
- mettre en place ou consolider des partenariats avec d'autres acteurs sociaux sur les questions financières
- proposer des outils ou des méthodes tant en prévention qu'en remédiation de situations financières problématiques
- étendre les actions ou outils d'éducation financière dans la région ou province du porteur de projet, ou ailleurs en Belgique
- mettre à disposition des assistants sociaux, enseignants, accompagnateurs, formateurs, etc. des ressources, des parcours ou des visites sur les thématiques financières
- faciliter les échanges et les collaborations notamment en réunissant des acteurs, en offrant des espaces de communication et partage d'expériences entre acteurs déjà actifs sur les thèmes financiers, en motivant de nouveaux acteurs à se joindre à ces échanges
- intégrer l'éducation financière de manière structurelle au sein des activités proposées
- etc.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 WWW.KBS-FRB.BE INFO@KBS-FRB.BE

# Fonds pour l'Éducation Financière

## Qui peut introduire un projet ?

- Les acteurs de l'enseignement, de l'aide à la jeunesse, de l'insertion sociale et professionnelle, les centres de recherche ou de formation, les associations sans but lucratif et autres organisations dont les services s'adressent à toutes et tous.
- Les initiatives à vocation commerciale ne sont pas concernées par cet appel à projets.

## Quel est le budget disponible ?

- Pour cet appel, le Fonds met un **budget total de 110.000 € à disposition** des projets.
- **Chaque projet** peut solliciter un soutien allant **jusqu'à 15.000 €**.

## Calendrier

Ouverture de l'appel à projets	12/03/2025
Clôture de l'appel à projets	27/08/2025
Evaluation et délibération par le jury	Septembre 2025
Sélection par le comité de gestion	Fin octobre 2025
Annonce des résultats par le Fonds	05/11/2025

## Critères de recevabilité

- **Objectif et bénéficiaires** : Les projets renforcent l'éducation financière des jeunes, des adultes, des familles et de l'ensemble de la population belge, avec une attention particulière pour les groupes sociaux vulnérables. Les projets s'adressant aux personnes à plus grand risque de précarité auront une préférence lors de la sélection.
- **Collaboration et partenariats** : Le Fonds est intéressé par les projets qui associent étroitement et activement des partenaires afin de partager les outils, les expériences, les compétences, les réseaux, les publics bénéficiaires, les lieux et événements d'échange et de discussion, etc.
- **Formation de formateurs** : Le Fonds encourage les organisations disposant de connaissances et d'outils pédagogiques sur les questions financières à les transférer à d'autres acteurs sociaux accompagnant des publics divers. Ce transfert pourra se faire chez les partenaires, notamment au travers de formations récurrentes conçues pour durer et pouvoir être adaptées au cours du temps.
- **Thèmes (+ lien avec les compétences terminales)** : Les projets peuvent aborder les thèmes suivants : les revenus et les besoins individuels ; les achats, le crédit et la consommation ; l'épargne ; les produits, placements et instruments financiers ; les impôts ; les ressources et dépenses publiques ; la sécurité sociale ; etc. Les projets s'adressant aux élèves et aux écoles précisent leur lien avec les compétences terminales prévues pour l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Communauté germanophone.

# Fonds pour l'Éducation Financière

- **Calendrier** : Un calendrier précis et réaliste est prévu pour une mise en œuvre des projets entre novembre 2025 et juin 2026.
- **Faisabilité** : Les projets sont suffisamment concrets et préparés pour être réalisés dans le calendrier prévu.
- **Pérennité** : Au-delà de cette période, les dossiers décrivent comment les projets pourront être poursuivis dans la durée.
- **Budget** : Les dossiers décrivent clairement l'utilisation qui sera faite des moyens demandés au Fonds. Exemples de coûts éligibles : matériaux, prestations et heures de travail, frais de conception, de production et de traduction, etc.
- **Mesure d'impact**: Les porteurs de projets indiquent comment ils comptent identifier et suivre l'impact de leurs outils et de leurs actions pour les améliorer et en amplifier les effets positifs. Par exemple : les connaissances acquises, les publics et groupes atteints, les bénéfices sur la qualité de vie, les sujets manquants, les nouveaux publics à toucher, etc.
- **Possibilité de volontariat** : Les porteurs de projets peuvent indiquer s'ils souhaitent bénéficier d'une aide de la part de volontaires, parmi les acteurs impliqués dans le Fonds, pour la conception ou le déroulement du projet auprès des bénéficiaires. Exemples : relire des textes didactiques sur des concepts financiers ; aller dans les classes, les maisons de jeunes ou les centres de quartier pour animer et faire les jeux avec les jeunes ou les familles ; participer à des ateliers pour expliquer et faire les parcours ou les jeux avec des personnes en insertion socioprofessionnelle.
- **Diffusion et partage** : Les porteurs de projet sont disposés à présenter leurs initiatives et partager leurs outils pédagogiques sur des plateformes et dans des lieux dédiés à la prévention, l'accompagnement, l'enseignement etc. Les outils seront mis gratuitement à la disposition des publics visés pendant deux ans. Au-delà, seule une contribution limitée pourrait être demandée, afin que les outils restent accessibles au plus grand nombre.

## Critères de sélection appliqués par le jury

Les projets seront évalués par un jury composé d'experts indépendants en lien avec la thématique. Celui-ci sera chargé de la sélection et de la répartition du budget, eu égard aux critères suivants :

- Amélioration de l'éducation financière des bénéficiaires
- Conception, amélioration, renforcement et/ou diffusion d'outils pédagogiques
- Création et consolidation de partenariats entre acteurs sociaux
- Evaluation de l'impact global des outils pour les bénéficiaires
- Pérennité des outils et des collaborations mis en place



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 WWW.KBS-FRB.BE INFO@KBS-FRB.BE

# Fonds pour l'Éducation Financière

## Modalités de participation

- Les **dossiers** doivent être introduits pour le 27/08 via le dossier de candidature en ligne sur le site de la Fondation Roi Baudouin [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be).
- Les **résultats** seront annoncés par la Fondation Roi Baudouin par email à la personne de contact pour le 05/11.

## Contact

- **Questions générales** liées au formulaire de candidature, au site internet, à votre compte FRB ou mot de passe, aux délais de l'appel, aux documents, etc. :

Contact Center de la Fondation Roi Baudouin

[info@kbs-frb.be](mailto:info@kbs-frb.be)

+32 2 500 45 55

- **Questions spécifiques** liées à certains aspects particuliers de votre projet :

Alexandrine Goessens

[goessens.a@mandate.kbs-frb.be](mailto:goessens.a@mandate.kbs-frb.be)

+32 2 549 61 84

